



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



SERVICE DE POLICE
DE WINNIPEG



Rapport annuel de 2005





VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | S'estimer les uns les autres et estimer tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

VISION

Services de police de qualité dans la poursuite de l'excellence

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services de police en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

Le Service de police de Winnipeg est un organisme d'application de la loi internationalement reconnu.



Message du chef de police

Au nom des 1 560 membres du Service de police de Winnipeg, j'ai l'honneur de vous présenter notre rapport annuel de 2005. Notre intention est de vous fournir un instantané des activités de la police, des initiatives majeures et des statistiques criminelles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

Les efforts et les réalisations remarquables de nos membres sont une source de fierté pour notre organisation.

Nous continuons à exceller dans l'exercice de nos fonctions policières principales – intervenir dans les situations urgentes, appliquer la loi, enquêter sur les crimes, maintenir l'ordre public et venir en aide aux victimes.

Il convient de noter également qu'en 2005 :

- nous avons accru notre investissement en ressources humaines grâce à de nouveaux fonds qui ont rendu possible l'embauchage de 46 nouveaux agents et agentes, ce qui nous permet de mieux répondre aux besoins de la collectivité (page 3);
- nous avons procuré de meilleures possibilités de formation à nos membres (pages 4 et 15);
- nous nous sommes attaqués au crime et aux problèmes de la collectivité de façon proactive en prenant des initiatives telles que l'Opération Grand Ménage (page 7) et en utilisant nos ressources d'une manière plus efficace grâce à notre modèle d'intervention prévue (page 9);
- nous avons poursuivi nos efforts en vue de rendre nos rues plus sécuritaires en appliquant la loi de façon plus rigoureuse et en organisant des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière (pages 12 et 13);



Jack Ewatski, chef



Menno Zacharias, chef adjoint



Doug Webster, chef adjoint

- nous avons réitéré notre engagement à travailler en collaboration avec la collectivité en créant des programmes tels que l'Initiative de partenariat avec les écoles du nord de la ville (page 17), le Centre de transition Eagle (page 18) et le nouveau programme Corps de cadets communautaire (page 16).

Notre message se prolongerait outre mesure si nous mentionnions les innombrables réalisations de la Division des communications, des divisions de patrouilleurs en uniforme et des divisions qui composent notre Bureau des enquêtes criminelles. La plupart de ces réalisations sont signalées dans les pages de statistiques à la fin du rapport.

Un autre volume pourrait être consacré au travail accompli par les membres de l'Unité des relations communautaires dans les diverses collectivités de Winnipeg. Mentionnons en particulier la présentation de nombreux exposés sur la prévention du crime et la sensibilisation au crime, l'échange d'idées avec les collectivités multiculturelles de Winnipeg par l'intermédiaire de l'Équipe de diversité et le travail accompli auprès des jeunes et des éducateurs dans les écoles.

Je suis fier de tout ce que nous avons fait et du travail de tous nos membres, bénévoles et associés.

Travaillant en collaboration, nous tâchons d'offrir à la population de Winnipeg des services de police en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

Le chef de police,

J. J. Ewatski

Satisfaire à la norme

Renouvellement de la reconnaissance professionnelle par la CALEA

Le Service de police de Winnipeg (ci-après appelé le « SPW ») est fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).

Le SPW a obtenu confirmation de sa reconnaissance professionnelle par la CALEA en 2005 après un examen sur place officiel par trois évaluateurs hors province venant d'organismes chargés de l'application de la loi. Ce processus de renouvellement de la reconnaissance

professionnelle a lieu tous les trois ans et a pour but de vérifier que les organismes d'application de la loi qui arborent l'emblème de la CALEA continuent à satisfaire aux normes élevées que cette dernière a fixées.

Le programme de reconnaissance professionnelle de la CALEA aide les corps de police partout en Amérique du Nord à améliorer la prestation des services de maintien de l'ordre en leur offrant un ensemble de normes établies par des spécialistes du domaine et couvrant une vaste gamme de sujets d'actualité concernant l'application de la loi. Il reconnaît les réalisations professionnelles en proposant une façon ordonnée d'aborder les normes applicables et de s'y conformer.

Pour conserver sa reconnaissance professionnelle, le SPW doit respecter environ 450 normes.

Élection du chef Ewatski à la présidence de l'ACCP

Au cours de la 100^e réunion générale annuelle de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), le chef du SPW, Jack Ewatski, a été élu au poste de président du conseil d'administration pour une période de deux ans.

Le chef Ewatski est membre de l'ACCP depuis déjà neuf ans au cours desquelles il a siégé au conseil d'administration pendant cinq ans, et récemment à titre de vice-président, Ouest canadien. L'ACCP compte 900 membres, dont des cadres, des agents et agentes de niveau supérieur et des cadres supérieurs civils qui représentent 90 % des organismes canadiens d'application de la loi. Le mandat de l'ACCP consiste à proposer des changements progressifs aux méthodes de maintien de l'ordre. Ce but est atteint par la promotion de l'excellence grâce à la prestation de services, d'appui et de renseignements aux membres de l'ACCP et aussi en encourageant :

- la population du Canada et ses gouvernements à procéder à des réformes législatives, à attribuer des ressources et à améliorer les politiques;
- les partenaires de l'ACCP, ainsi que les Canadiennes et les Canadiens intéressés à chercher des solutions novatrices aux problèmes de la criminalité et de l'ordre public;
- les partenariats communautaires avec les Canadiens et les Canadiennes;
- la collectivité policière à adopter des normes professionnelles et éthiques des plus élevées.

Une partie importante des travaux de l'ACCP est accomplie par l'entremise de comités et de projets spéciaux et en collaboration active avec divers ordres de gouvernement et avec des ministères responsables soit de l'adoption des lois, soit de leur application. Plusieurs cadres supérieurs du SPW participent à ces travaux.



Financement du Service de police

Le maintien de l'ordre est une activité humaine et le budget de fonctionnement du Service correspond essentiellement aux dépenses de personnel. Le SPW a eu la chance de se voir attribuer un financement avantageux en 2005.

Dans son budget de fonctionnement de 2005, le Conseil municipal a approuvé des dépenses autorisées de 146,7 millions de dollars pour le SPW. Ce montant représente une augmentation de 6,1 millions par rapport au budget de 2004 – l'augmentation la plus importante accordée à un service de la ville en 2005. Pour situer ce montant dans son vrai contexte, il faut considérer que la ville de Winnipeg a approuvé un budget global de 707 millions de dollars pour 2005.

Le budget de 2005, joint au financement annoncé pour de nouveaux agents et agentes, a fourni des possibilités et des avantages encourageants au Service dans une période de restrictions financières.

Le 14 mars, le gouvernement provincial a annoncé une augmentation du financement affecté au maintien de l'ordre au Manitoba. Cette hausse a entraîné aussitôt la remise d'un peu moins de deux millions de dollars au SPW pour le financement de 23 nouveaux agents et agentes. Ainsi, le SPW a été en mesure de pourvoir plusieurs postes temporaires, ce qui a influé sur nos ressources de première ligne.

Ces fonds ont servi à maintenir les unités suivantes :

- l'Unité de protection intégrée des enfants contre l'exploitation;
- l'Unité des incendies criminels;
- l'Unité des personnes disparues;

- l'Unité technique des crimes;
- le Coordonnateur de la violence familiale;
- la Section de l'identité;
- l'Unité canine;
- l'Unité intégrée des contrevenants à risque élevé;
- l'Unité des homicides historiques.

Le 21 novembre, le premier ministre Gary Doer et le maire Sam Katz ont annoncé que des fonds provinciaux de deux millions de dollars jusque-là non répartis seraient affectés en priorité à l'embauchage de 23 nouveaux agents et agentes à compter de la classe de recrues du printemps 2006.

Ces deux communiqués indiquent que l'effectif autorisé du Service sera augmenté de 46 agents et agentes.

Le maintien de l'ordre dans le monde d'aujourd'hui s'effectue dans le contexte toujours changeant des nouvelles tendances de la criminalité. De tels investissements dans la sécurité publique aident le SPW à demeurer à l'avant-garde dans la lutte contre les activités illicites.





Branchés sur l'apprentissage en ligne

Les membres de l'Unité de formation du SPW ont lancé un outil novateur d'apprentissage en ligne national qui vise à offrir plus d'occasions d'apprentissage à un plus grand nombre de membres. Cet outil porte le nom de Canadian Police Knowledge Network (CPKN) (réseau de formation de la police canadienne) qui peut être visualisé en ligne à www.cpkn.ca. Les agents et agentes ont ainsi accès « en tout temps et en tout lieu » à un choix de cours de formation en techniques policières conçus et donnés par des agents et des agentes partout au Canada.

Le site Web du CPKN a été lancé le 25 octobre 2004 sous la direction du Centre canadien des recherches policières (CCRP). Les membres du SPW ont non seulement utilisé le site, mais ils ont également participé à l'élaboration du contenu.

Le SPW a été le premier service de police municipal à mettre en ligne, en 2005, un cours sur les enquêtes relatives à la violence familiale. La préparation de ce cours est une réponse directe au fait qu'environ six pour cent des interventions faites par les patrouilleurs en uniforme sont sollicitées en raison de conflits familiaux. On estime que ces interventions accaparent 30 pour cent du temps des membres de la patrouille.

Le cours sur les enquêtes relatives à la violence familiale a été offert par CPKN sous forme de programme mixte comprenant des cours en ligne et d'autres en salle de classe. Cette formule réduit

le temps qu'on passait jadis en salle de classe. Ainsi, le SPW peut garder plus d'agents et d'agentes dans les rues, tout en permettant à un plus grand nombre d'entre eux de recevoir la formation qu'ils désirent. La réduction du temps passé en salle de classe réduit également les frais et permet à l'Unité de la formation de dispenser cette formation plus souvent.

Les membres du SPW ont également élaboré et offert en ligne un cours mixte sur la perquisition et la saisie qui a été introduit en 2005.

Importance de la formation plus poussée pour les membres

Une des priorités du SPW est la formation continue de tous ses membres. En 2005, l'Unité de la formation a dispensé 124 cours spécialisés à 1 619 agents et agentes et à 496 membres du personnel. Le Service a également offert des séances d'information à 181 membres d'organismes extérieurs.

Formation des recrues

Deux classes de recrues ont obtenu leurs diplômes de l'Unité de la formation du SPW en 2005. La classe n° 139 comprenait 24 recrues du SPW qui ont obtenu leur diplôme. La classe n° 140 comprenait 22 recrues du SPW, une recrue du service de police de Morden et une recrue du service de police de Winkler qui ont toutes obtenu leur diplôme.

Mise à jour sur le nouveau Système de gestion des relevés judiciaires

Le nouveau Système de gestion des relevés judiciaires (SGRJ) que le Service a mis en œuvre en 2004 continue à fournir aux agentes et agents de première ligne et au personnel de soutien les renseignements et les outils dont ils ont besoin pour servir les citoyennes et les citoyens de Winnipeg.

Le Service de police de Winnipeg a été le premier service de police d'une métropole importante au Canada à utiliser le logiciel SGRJ courant. Depuis que nous avons commencé à l'utiliser, de nombreux organismes partout au Canada et dans le monde ont adopté ce système. On estime que 45 pour cent des agentes et agents de police au Canada, 25 pour cent des agentes et agents en Angleterre et 17 pour cent des agentes et agents en Australie utilisent le logiciel SGRJ.

Des représentants du service de police régional de Peel, du service de police de Régina, du service de police de Queensland en Australie et du service de police de Hampshire au Royaume-Uni

sont venus à Winnipeg au cours de l'année pour apprendre comment le Service de police de Winnipeg utilise cet outil logiciel puissant et évolué. Ils ont tous avoué en nous quittant que l'ampleur de la mise en œuvre réalisée les a fort impressionné – ce logiciel étant utilisé dans presque tous les secteurs de notre Service.

Notre personnel de soutien a joué un rôle prépondérant dans le processus de mise en œuvre en veillant au contrôle de la qualité et en aidant à rendre notre processus administratif compatible avec le potentiel du SGRJ.

Le Service de police de Winnipeg continue à soumettre des suggestions au réalisateur du logiciel afin que les versions ultérieures du SGRJ soient améliorées, ce qui permettra aux citoyennes et aux citoyens de Winnipeg de tirer le plus grand profit possible de cette technologie de pointe.



L'équipe du C.I.P.C. respecte la norme

Les agents et agentes de première ligne ont accès à l'une des unités municipales du Centre d'information de la police canadienne les plus fiables et efficaces au Canada.

Ce fait a été attesté au cours d'une vérification obligatoire effectuée en 2005. Le bureau national du C.I.P.C. à Ottawa est tenu de procéder à une vérification officielle tous les quatre ans.

Le C.I.P.C. est un dépôt national de renseignements opérationnels de la police qui constitue une ressource partagée par tous les services de police canadiens. La qualité et l'efficacité du système d'aide à la police reposent sur des procédures d'utilisation exactes. L'opérateur de terminal est le chaînon le plus important du réseau en ce qui concerne l'exactitude et la pertinence des données. La meilleure façon d'assurer la sécurité du public et des patrouilleurs en uniforme est de fournir à point nommé des renseignements fiables.

Lors de la vérification, le SPW avait 61 584 relevés judiciaires principaux et 128 426 relevés secondaires sur le C.I.P.C. Ces chiffres avaient augmenté de 16 % (de 52 958) et de 104 % (de 62 667) respectivement depuis la dernière vérification officielle de 2001.

Les relevés judiciaires principaux ont trait aux constats tels que les mandats, les ordonnances judiciaires, les automobiles volées ou les permis de conduire perdus ou volés. Les relevés secondaires comprennent les pseudonymes, les particularités, les cicatrices, les tatouages et les véhicules indices associés à la personne en cause. Ceux-ci sont joints aux relevés judiciaires principaux.

Seulement trois des 400 relevés judiciaires vérifiés ont été trouvés non valides.

Une mention spéciale a été faite de la « marge de correction » extrêmement faible de l'équipe, marge qui ne comprend que 0,42 % des 6 907 relevés vérifiés. Le taux d'erreur acceptable du C.I.P.C. a été fixé à 4 %.



Le SPW demeure engagé dans la lutte contre la criminalité urbaine.

Le 21 novembre 2005, le SPW a constitué un groupe de travail spécial formé de 45 patrouilleurs et patrouilleuses en uniforme dans le cadre d'un projet pilote axé à l'origine sur le secteur ouest de la ville. La répression dynamique de la criminalité et une forte présence policière ont contribué à réduire la violence et le trouble dans les rues, y compris notamment les infractions attribuables aux gangs, à la drogue et à la prostitution. L'équipe de travail s'est également occupée des personnes accusées ou reconnues coupables qui sont assujetties à un cautionnement restreint, à des couvre-feux ou à des ordonnances de probation ou de sursis. L'équipe a également recueilli des renseignements et les a partagés avec d'autres unités de la police.

Les données statistiques figurant ci-après indiquent les activités de l'équipe de travail depuis sa création le 21 novembre jusqu'à la fin de l'année (31 décembre 2005).

Opération Grand Ménage

Afin que les citoyennes et les citoyens puissent signaler directement les problèmes qui surgissent dans leur collectivité, le SPW a établi la ligne téléphonique Grand Ménage (986-8435) et une adresse électronique accessible à la page Web Opération Grand Ménage. L'accès à la page Web est obtenu grâce à un lien de la section Features de la page principale de notre site Web à www.winnipeg.ca/police.

Activité	Total depuis le début du projet (du 21 nov. au 31 déc. 2005)
ARRESTATIONS	257
Accusations aux termes du <i>Code criminel</i> (Canada)	157
Mandats d'arrestation	102
Accusations aux termes de la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	76
APPRÉHENSIONS	
Personnes appréhendées aux termes de la <i>Loi sur la détention des personnes en état d'ébriété</i>	17
SAISIES	
Armes à feu	15
Autres armes (pistolets électriques, matraques, couteaux)	10
Drogues :	
Cocaïne	621,8 g
Marijuana	244,4 g
Ecstasy	3 pilules
Feuille de khat	22,5 g
Gomme de marijuana	1,0 g
Téléphones cellulaires	15
Véhicules	7
Argent :	
Canadien	79 755,42 \$
Américain	8 527,00 \$
Autres saisies	66
CONTRÔLES PONCTUELS	
Membres ou associés de gangs connus	307
Suspicion d'activité criminelle	632
Contrôle sur les lieux (établissements avec permis d'alcool, etc.)	53
Arrêts de véhicules	338
AVIS D'INFRACTION DÉLIVRÉS	105
<i>Loi sur la réglementation des alcools</i> (Manitoba)	5
<i>Code de la route</i> (Manitoba)	98
Règlements municipaux	1
Autre	1
VISIBILITÉ	
Patrouilles de ronde visibles, en heures-personne	1 693,5
TUYAUX REÇUS	
Par téléphone ou sur un site Web	76
Contrôles ou arrestations faites (inclus dans les totaux pertinents)	94
MANDATS DE PERQUISITION SIGNIFIÉS	18

Projet « Visites à domicile »

L'unité de soutien communautaire (USC) de la Division 11 du SPW et l'Unité des organisations criminelles et des délinquants à risque élevé des services de probation du ministère de la Justice du Manitoba a entrepris le projet « Visites à domicile ». Le but du projet était de procéder à des contrôles de conformité et de décerner des mandats d'arrestation à des délinquants connus dans le secteur du centre-ville.

Quatre projets conjoints ont été exécutés au cours de l'été et ont produit les résultats suivants :

Délinquants examinés	71
Arrestations sommaires pour violation	3
Violations faisant l'objet d'un mandat	19
Personnes appréhendées pour révocation de liberté conditionnelle	2
Arrestations en vertu de mandats existants	8
Autres arrestations	1

Prix Juno

Winnipeg a accueilli les grandes étoiles canadiennes du monde de la musique pour le gala des Prix JUNO de 2005, du 31 mars au 3 avril. Beaucoup de membres de tous les services de notre organisation ont joué des rôles importants qui ont contribué au succès de l'événement; qu'il s'agisse de la planification de plusieurs manifestations spéciales, d'assurer la sécurité à diverses activités qui faisaient partie de cet événement spécial, ou de diriger la circulation avant, pendant et après l'événement.





Intervention prévue – Venir en aide aux foyers de groupe locaux

Dans bien des cas, le travail des policiers de première ligne ne consiste pas surtout à intervenir dans des situations, mais à trouver des solutions proactives. C'est en vertu de ce principe que le SPW a établi la méthode de l'intervention prévue. Ce projet-pilote créé en 2003 a été le modèle adopté officiellement pour l'ensemble de Winnipeg au début de 2004.

L'intervention prévue implique l'affectation d'agentes et d'agents spécialisés à des demandes d'intervention non urgentes et à des problèmes communautaires. L'objectif consiste à disposer d'un plus grand nombre de voitures de patrouille à deux agents ou agentes pour les urgences tout en disposant de voitures à un agent pour les problèmes communautaires.

Les avantages de cette méthode sont devenus manifestes dans le district 4 en 2005 où un nombre croissant de voitures prioritaires ont répondu à des demandes d'intervention provenant de foyers de groupe.

Une fois rendus sur les lieux toutefois, les agentes et les agents ont pu constater :

- qu'un grand nombre de demandes n'entraient pas dans les attributions du SPW;
- que certaines de ces demandes auraient été mieux traitées par les membres de l'intervention prévue;
- que d'autres demandes auraient pu être réglées au téléphone par un superviseur policier.

Les membres de l'intervention prévue ont organisé des rencontres avec les directeurs des foyers de groupes. On a constaté qu'il existe un certain écart entre le rôle du SPW et les attentes des foyers de groupe, particulièrement sur ce qui constitue une demande prioritaire et quels types de demandes peuvent être confiées aux membres de l'intervention prévue.

En conséquence, des lignes directrices ont été établies pour aider les foyers de groupe à faire appel aux ressources appropriées qui, dans bien des cas, n'étaient pas un agent ou une agente de police. Dans les cas où l'on croyait l'intervention de la police justifiée, les responsables des foyers de groupe pouvaient communiquer directement avec le superviseur de l'intervention prévue.

En libérant les unités d'intervention prioritaire pour leur permettre de s'occuper des cas urgents, nous rehaussons la sécurité globale des foyers de groupe, de nos agentes et agents et de l'ensemble de la collectivité.

Une étude des demandes d'intervention émanant des foyers de groupe révèle qu'avant la prise de l'initiative un foyer en particulier faisait en moyenne 80 demandes d'intervention par mois et qu'après la mise en œuvre de l'initiative le nombre de demandes avait diminué à 16 par mois.

Ce programme est en cours. Les membres de l'intervention prévue du district 4 rencontrent régulièrement les foyers de groupe visés afin de les mettre à jour sur le fonctionnement des nouvelles méthodes.

L'Unité des cas d'homicide non résolus procède à une arrestation pour un cas d'homicide de 1984

Les membres de l'Unité des cas d'homicide non résolus ont porté une accusation de meurtre au premier degré contre une personne relativement à l'homicide de Beverly Dyke, perpétré en 1984. Le 17 mai 1984, le corps de la victime de 48 ans a été trouvé dans un espace boisé du parc industriel Murray.

En se fondant sur les travaux des membres de la Section de l'identité du SPW qui, en 1998, ont utilisé la technologie de pointe en criminalistique, un profil d'identification génétique du meurtrier a pu être établi à partir d'échantillons d'ADN prélevés sur les lieux du meurtre.

En mars 2005, les membres de l'Unité des cas d'homicide non résolus du SPW ont été informés que l'enquête avait abouti à une comparaison génétique. Le cas a alors été réactivé et est devenu le centre d'intérêt de l'Unité des cas d'homicide non résolus. Avec le concours du Service de police de Hamilton, des Services correctionnels du Canada et de la Gendarmerie Royale du Canada, l'Unité a réussi à mener l'enquête de manière à obtenir et à exécuter un mandat d'arrestation.

Grâce au zèle de l'Unité de l'identité, l'arrestation a pu avoir lieu et ainsi les preuves de l'homicide et les autres résultats de l'enquête ont pu être examinés et faire l'objet d'une analyse génétique.

Grâce à ce type d'effort commun, le SPW peut revendiquer un des taux de solution des cas d'homicide les plus élevés au pays.

Au cours des 50 dernières années, le SPW a trouvé la solution à 97 % des cas d'homicide. Vingt-quatre homicides ont été perpétrés à Winnipeg en 2005. À l'heure où nous mettons sous presse, deux de ces cas demeurent non résolus.

Le SPW a identifié des suspects pour les cas non résolus. Il arrive souvent que le manque d'une seule preuve corroborante empêche de porter une accusation qui pourrait entraîner une déclaration de culpabilité par le tribunal.

Pour plus de renseignements sur les cas non résolus, consultez le site Web du SPW : www.winnipeg.ca/police. Cliquez sur le menu Échec au crime au haut de la page et défilez vers le bas jusqu'à Cas non résolus.



Repérage des cultures de marijuana

Les cultures de marijuana continuent à causer des ennuis dans nos quartiers, de même que dans beaucoup d'autres collectivités au Canada. Nous recevons de nombreuses demandes de renseignements du public, des agents immobiliers, des investisseurs et d'autres personnes qui veulent connaître les antécédents des maisons afin de savoir si elles ont été un lieu de culture de la marijuana. Les acheteurs sont de plus en plus conscients des risques qu'entraînent ces biens résidentiels et ils veulent connaître tous les antécédents des résidences qu'ils achètent ainsi que les activités qui se pratiquent dans le quartier.

C'est pourquoi le SPW, en collaboration avec le Winnipeg Real Estate Board, a créé une page Web qui indique les adresses où la police a découvert des cultures de marijuana et où des plants en pleine croissance ont été saisis. La liste est mise à jour toutes les deux semaines.

Ces renseignements sont publiés pour deux raisons. Le Service veut d'abord s'assurer que le public est au courant de tout ce qui se passe dans nos collectivités. En second lieu, il veut encourager les propriétaires fonciers à mieux surveiller leurs investissements. De nombreux lieux de culture ne pourraient pas exister si les propriétaires fonciers effectuaient des inspections régulières à ces adresses.

Pendant la première année de cette initiative, 74 maisons ont été inscrites sur le site Web.

Visitez notre site Web www.winnipeg.ca/police et cliquez sur le lien Cultures de marijuana dans la section Features pour plus de détails.



Diminution des vols de véhicules

Après avoir enregistré un nombre record de véhicules volés en 2004, les membres de l'Unité des véhicules volés (UVV) du SPW commencent à entrevoir la lumière au bout du tunnel. L'Unité a signalé une diminution de 16 % du nombre de véhicules volés en 2005.

Le nombre de vols a commencé à diminuer après le lancement de la campagne Guerre aux vols de véhicules le 21 avril 2005 en collaboration avec la province du Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba.

Les objectifs de cette campagne sont, notamment :

- l'identification et le classement par catégories des jeunes contrevenants selon le risque potentiel qu'ils présentent;
- s'occuper davantage des jeunes à risque élevé en effectuant une surveillance attentive et des vérifications de conformité;
- demander aux tribunaux d'imposer des peines sévères aux récidivistes;
- inculquer aux jeunes à risque faible un sentiment de responsabilité personnelle, un esprit de discipline et la volonté de se détourner du vol de véhicules;
- renseigner le public et l'encourager à prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas devenir victime.

L'UVV exerce une surveillance accrue sur les personnes et les lieux auxquels le vol de véhicules est associé. Cela comprend des visites à pied très ostensibles, des vérifications de véhicules dans les zones présentant des problèmes et un meilleur partage de renseignements avec les patrouilleurs en uniforme. Bien que la majorité des véhicules vérifiés n'ont pas été volés, le programme rend la population plus sensible au fait que nos membres s'attaquent résolument à ce problème.

L'Unité s'est également assuré le concours d'un représentant de chacun des 36 pelotons qui constituent nos six divisions en uniforme. En plus d'exercer leurs attributions normales, les représentants de pelotons ont accepté d'aider à la coordination de projets spéciaux pour leurs pelotons et de jouer un rôle central en ce qui concerne l'imposition de couvre-feux en soirée aux délinquants à risque élevé qui se livrent aux vols de véhicules.

L'UVV a également adopté une politique vigoureuse contre les récidivistes qui violent les conditions de la probation ou les ordonnances des tribunaux. Dès que la violation a été constatée, des mandats d'arrestation sont obtenus et les contrevenants peuvent être appréhendés sans délai. Pour éviter tout retard dans la dissémination des renseignements concernant les personnes recherchées pour violation, l'UVV s'est imposée la tâche de recueillir les renseignements des tribunaux et de remettre les documents au CIPC pour qu'il y donne suite sans délai. Le but visé est de laisser ces contrevenants le moins longtemps possible en liberté avant qu'un mandat d'arrêt soit délivré.

Dans le cadre du programme, l'UVV bénéficie également de l'aide de procureurs de la Couronne désignés. Les procureurs s'occupent des enquêtes sur le cautionnement des récidivistes et, étant bien renseignés sur les antécédents de ces individus, ils peuvent mieux faire état des accusations en instances et des frais occasionnés et fournir au tribunal tous les détails qui lui permettront de rendre des décisions éclairées.





Installation de douze nouveaux cinémomètres d'intersection

La photosurveillance continue à faire partie intégrante de la campagne Rues sécuritaires du SPW en 2005. Le programme aide le Service à mettre en vigueur les règlements sur les excès de vitesse et les feux rouges et est un excellent moyen de sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière.

2005 marque la troisième année d'un contrat de cinq ans concernant la technologie photographique de la sécurité. Douze nouveaux cinémomètres viennent d'être installés, ce qui porte à 48 le nombre total d'intersections à photosurveillance.

À quelque moment que ce soit, 30 des 48 cinémomètres d'intersection fonctionnent selon un cycle de mise en fonction prédéterminé.

Le public a participé au choix des nouveaux emplacements de cinémomètres. Les citoyennes et les citoyens ont été encouragés à proposer des emplacements sur le site Web www.safestreets.ca.

Les statistiques sur la mise en œuvre des cinémomètres d'intersection laissent entendre que les résultats du programme sont positifs.

Le Service des travaux publics de Winnipeg établit un relevé des accidents à toutes les intersections de la ville. Un examen comparatif des statistiques de 2005 et de 2002 (l'année avant la mise en œuvre de la photosurveillance) effectué par le Service des travaux publics révèle une réduction de 67,6 pour cent des collisions à angle droit aux 12 premières intersections où des cinémomètres ont été installés.

À ces mêmes 12 emplacements, le nombre de contraventions pour excès de vitesse a diminué de 67,8 pour cent si l'on compare les statistiques de 2003 à celles de 2005.

Va sans dire que nous n'avons pas complètement éliminé les excès de vitesse et les feux rouges brûlés. En 2005, 117 062 contraventions par photosurveillance ont été délivrées. L'excès de vitesse le plus élevé capté par cinémomètre a été de 82 km/h au-dessus de la limite de vitesse à deux différents endroits et à des dates différentes (132 km/h dans une zone de 50 km/h à l'intersection de l'avenue Hespeler et de la rue Beatrice, et 142 km/h dans une zone de 60 km/h à l'intersection de l'avenue Leila et de la rue Sinclair).

L'excès de vitesse le plus élevé capté par nos cinq unités mobiles de photosurveillance en service a été de 72 km/h au-dessus de la limite de vitesse à deux endroits différents et à des dates différentes (122 km/h dans une zone scolaire de 50 km/h de l'avenue Mountain, et 122 km/h dans une zone de terrain de jeux de 50 km/h de l'avenue Logan).

Application plus rigoureuse des règlements de la circulation le dimanche soir

Les balades du dimanche soir le long de l'avenue Portage deviennent de plus en plus inquiétantes pour les citoyennes et les citoyens et pour le SPW. Avec l'arrivée des chaleurs du printemps, il n'est pas rare de voir la circulation pare-chocs à pare-chocs le long de l'avenue Portage. Les « balades du dimanche soir » attirent de nombreux véhicules ordinaires, des voitures modifiées et des classiques, ainsi qu'une foule de personnes qui s'alignent le long de la chaussée pour regarder le défilé d'automobiles.

En plus des dangers inhérents au volume accru de la circulation, on s'inquiète également des nombreuses voitures modifiées qui pourraient ne pas être sécuritaires, ainsi que des habitudes de conduite dangereuses de certains automobilistes.

Il semblerait que les courses en pleine rue auraient coûté la vie à une personne en 2005. En conséquence, le Service a augmenté sa présence, confiant à un plus grand nombre de voitures de patrouille et à un superviseur de la voirie la tâche d'appliquer les règlements de la circulation de façon plus rigoureuse partout dans la ville le dimanche soir. Par suite de l'application plus

rigoureuse des règlements de la circulation, 1 287 avis d'infraction provinciaux ont été délivrés, y compris six pour course en pleine rue et 79 pour excès de vitesse.

Toutefois, l'application plus rigoureuse des règlements de la circulation n'est qu'un des aspects de la réaction du SPW aux balades du dimanche soir.

Agissant en collaboration avec la Manitoba Association of Auto Clubs, le SPW a parrainé une clinique de sensibilisation à la sécurité au volant. Le but était de promouvoir la responsabilité au volant pendant l'été en mettant l'accent sur la sécurité, le bon état de marche des véhicules et la conduite sécuritaire de ceux-ci. Des membres du SPW et des inspecteurs de véhicules provinciaux ont effectué des inspections gratuites sur place. Aucun avis d'infraction n'a été délivré pour de l'équipement défectueux, mais les automobilistes ont été avisés de l'équipement non conforme aux règlements provinciaux et des conseils leur ont été donnés sur la façon de les réparer.

On a confié à un sergent de l'Unité de la circulation la tâche de travailler directement avec les associations de résidents de quartiers afin de déterminer les problèmes soulevés par les balades du dimanche soir et d'y trouver des solutions.

Surveillance du stationnement

C'est le 1^{er} avril 2005 que le SPW a officiellement confié la surveillance du stationnement dans les rues à la Direction du stationnement de Winnipeg, organisme nouvellement créé. La transition définitive à la Direction du stationnement a eu lieu le 1^{er} décembre lors de l'ouverture du nouveau bureau de la Direction situé au 495 de l'avenue Portage. Les postes de police et les Centres de services de district n'acceptent plus les paiements de contraventions et ne répondent plus aux demandes de renseignements à ce sujet.

Rues sécuritaires – Élargissement de la formation sur les enquêtes techniques en matière d'accidents

L'Unité centrale de la circulation a organisé un cours intensif de trois semaines, de niveau 3, sur les enquêtes techniques en matière d'accidents. Le fait que nos membres puissent suivre ce cours localement leur permet de compléter leur formation avancée et d'être ainsi en mesure de répondre aux attentes de plus en plus exigeantes des tribunaux et du public en ce qui a trait à l'expertise technique.

Vingt agentes et agents du SPW, des services de police de Brandon, de East St. Paul et de Saskatoon, ainsi que de la police militaire ont reçu une formation spécialisée dans les disciplines suivantes :

- l'identification et la mesure des indices routiers;
- la documentation des dommages aux véhicules et l'utilisation des formules d'analyse de la vitesse.

Ce cours est le premier niveau de formation spécialisée qu'une personne doit suivre pour être déclarée spécialiste des enquêtes en matière d'accidents. C'était la première fois qu'un tel cours était organisé par un service de police du Manitoba.

Douze autres membres ont reçu une formation d'opératrice ou d'opérateur de station totalisatrice. Ce matériel ne sert pas uniquement à la collecte et à la cartographie de constatations précises sur les lieux de l'accident, mais il est également utile aux autres unités et divisions du Service. Il convient de noter que ces membres ont été chargés, en 2005, de la cartographie médico-légale pour les cas suivants :

- l'écrasement d'un avion près de l'intersection à fort trafic de la rue Osborne et du chemin Pembina;
- un certain nombre d'enquêtes sur des homicides;
- de nombreux autres lieux de crimes graves commis à l'extérieur.

En 2005, le SPW a enquêté sur 14 accidents mortels et sur 19 autres accidents graves. Grâce à cette formation spécialisée, les services de police maintiennent leur compétence à un niveau élevé dans le domaine des enquêtes sur les accidents de la route. Un grand nombre de ces enquêtes exigent plusieurs semaines de travail fouillé.



Corps de cadets communautaire – Intégrer les jeunes à la collectivité



Il n'est pas facile de trouver de bons modèles de comportement. Un nouveau programme mis sur pied par les agentes et les agents du district 4 propose d'apporter des changements à Elmwood grâce au Corps de cadets communautaire créé en collaboration avec le Centre des ressources communautaires d'Elmwood et l'association du quartier. Au cours de la première année, 47 cadets ont participé à ce programme qui favorise le respect, la responsabilité, l'intégrité, le travail d'équipe, la confiance en soi, la discipline et le service à la collectivité.



Fondé sur un modèle créé par la GRC à l'intention des collectivités rurales, le programme offre aux jeunes âgés de 11 à 14 ans l'occasion de participer à un programme structuré qui leur fournit les outils et les connaissances dont ils ont besoin afin de préparer un avenir prometteur tant pour eux-mêmes que pour la collectivité.

Le programme est gratuit pour les enfants. Pour mériter leur adhésion et leur uniforme, les participants doivent :

- faire acte de présence aux réunions hebdomadaires;
- fréquenter régulièrement l'école et avoir de bonnes notes;
- faire du bénévolat dans la collectivité.

Bien que le programme ait été établi et appuyé par le SPW, il est curieux de noter que ce sont surtout des bénévoles qui le dirigent et l'ont pris en main.

Le programme est très apprécié par les cadets, les parents et la collectivité. D'autres collectivités de Winnipeg ont manifesté le désir d'adopter le programme.

Le SPW a été heureux d'apprendre que le projet-pilote triennal Initiative de partenariat avec les écoles du nord de la ville sera prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2007-2008.

Cette initiative axée sur la prévention du crime et l'étude de la criminalité a été amorcée au début de l'année scolaire 2002-2003. Trois de nos membres ont été chargés de travailler directement avec 15 écoles du nord de Winnipeg dans le but :

- d'intervenir dans les activités criminelles à l'école et aux environs;
- de jouer le rôle de médiateurs dans les problèmes qui préoccupent l'école;
- de répondre aux questions et aux préoccupations des parents;
- de donner des conseils aux étudiants en tête-à-tête.

Le projet continue à susciter beaucoup d'intérêt et d'appui dans la collectivité. La Division scolaire de Winnipeg et les gouvernements provincial et municipal ont contribué des fonds pour en assurer la mise en œuvre.

Prolongation de l'Initiative de partenariat avec les écoles du nord de la ville

Le programme permet également aux élèves de ces écoles d'acquérir une expérience enrichissante. Plus de 250 élèves ont participé à un concours qui les incitait à présenter une dissertation, une affiche ou une vidéo dans laquelle ils exposeraient leurs idées sur le programme. L'exposé d'un des participants gagnants figure ci-après :

Par Natasha Mills, École secondaire St. John's

« Depuis que les élèves ont fait la connaissance des policiers qui visitent nos écoles, j'ai remarqué qu'il y a beaucoup moins de bagarres. Les gens semblent manifester plus de respect les uns envers les autres. [...] »

« Les élèves et l'agent ou l'agente peuvent discuter calmement et ouvertement de la situation, sans que nul n'ait à craindre une poursuite judiciaire. C'est généralement la meilleure solution pour tous. Les jeunes corrigent leurs bêtises ou obtiennent l'aide dont ils ont besoin, et la police n'a pas à se rendre à l'école pour arrêter quelqu'un. [...] »

« La présence de la police dans notre école a été un précieux réconfort pour beaucoup de personnes. La plupart des gens ont fait de bons choix quant au genre de personne qu'ils voulaient devenir, d'autres ont reçu l'aide dont ils avaient besoin et d'autres attendent encore cette aide. »

EXPOSÉ

Partenariat avec le Centre de transition EAGLE



Si vous êtes né et avez été élevé à Winnipeg, la vie urbaine peut vous paraître banale; mais vous êtes-vous déjà demandé comment agitée la vie à Winnipeg vous paraîtrait si vous veniez à peine de déménager d'une petite localité éloignée?

Là où vous pouviez obtenir tous les renseignements au sujet du logement, des services de santé, de l'éducation et des affaires communautaires à un même endroit (généralement à une distance de marche de votre domicile), maintenant vous voilà plongé dans un centre d'activité fébrile où ces mêmes renseignements ne s'obtiennent qu'à de multiples endroits dans la ville. Où et comment commencer?

Présentés de façon un peu simpliste, mais néanmoins honnête et fidèle, voilà les défis que les Autochtones doivent affronter lorsqu'ils viennent s'établir dans notre ville. L'Assemblée des chefs du Manitoba (ACM) a fait équipe avec la Division "D" de la GRC et le Service de police de Winnipeg pour aider ces personnes à relever de tels défis en créant le Centre de transition à la

vie urbaine EAGLE (CTVUE) situé au 286, rue Smith, bureau 501.

À titre d'organisme sans lien de dépendance avec l'ACM, le CTVUE se donne comme objectif principal de fournir aux membres des Premières nations, aux Autochtones et à leurs familles qui viennent s'établir à Winnipeg l'aide dont ils ont besoin pour faire face aux difficultés quotidiennes de la vie urbaine.

Le SPW a posté un agent ou une agente au Centre avec mandat de fournir des renseignements sur les questions de maintien de l'ordre.

L'affectation à temps plein d'un agent ou d'une agente à un tel poste permet au Service d'aider les Autochtones à opérer la transition à la vie urbaine et de les encourager à chercher dans le SPW d'excellentes perspectives de carrière.

Pour plus de renseignements sur le Centre de transition à la vie urbaine EAGLE, visitez le site www.eagleutc.com, ou composez le 954-3050.

Le 6 avril, de nouveaux membres et de nouvelles idées ont été accueillis par le Comité consultatif autochtone des chefs. Le Comité, constitué en 1996 afin d'aider le SPW à développer de meilleures relations et une meilleure entente avec la communauté autochtone, a connu une période d'inactivité pendant qu'on modifiait sa structure pour lui permettre de mieux remplir son mandat. Quarante demandes ont été reçues, parmi lesquelles 10 personnes (plus deux membres de la police) ont été choisies pour siéger au Comité de 12 membres.

- Environ 70 professionnels de l'application de la loi venant de diverses localités de la province (y compris un contingent du SPW) se sont réunis à Brandon pour participer à la **Course au flambeau des responsables de l'application de la loi (CFRAL)**, introduisant ainsi la Course dans la cérémonie d'ouverture officielle des Jeux olympiques spéciaux du Manitoba. Le 10 juin, environ 50 professionnels de l'application de la loi ont participé à la **Version de Winnipeg de la CFRAL de 2005**. La campagne de la CFRAL de 2005 a permis de réunir 34 500 \$ au profit des participants aux Jeux olympiques spéciaux du Manitoba.
- Le 22 mars, les membres du **Winnipeg Police Patrolmen Hockey Club** ont affronté une équipe composée de membres du Temple de la renommée de la Ligue nationale de hockey et d'anciennes vedettes pour une partie-bénéfice au profit du Rainbow Society. Cet événement a attiré environ 12 000 spectateurs et a permis de réunir plus de 12 000 \$. Toutes les sommes collectées seront remises à la Rainbow Society, organisme à but non lucratif dont le but est de réaliser les souhaits les plus chers des enfants manitobains atteints d'une maladie grave.
- Les 20 membres de l'**Équipe de course de bicyclettes de relais « Policiers pour les enfants » du SPW** ont parcouru 4 000 kilomètres jusqu'à Clearwater, en Floride, au profit de La Fondation Canadienne Rêves d'Enfants. Surnommé le « Circuit eau trouble jusqu'à Clearwater », le circuit était le 6^e trajet semi-annuel de l'équipe, laquelle a parcouru plus de 20 000 kilomètres et réuni plus de 200 000 dollars.
- Un nombre sans précédent de 71 membres du SPW et leurs partisans ont recueilli plus de 38 000 \$ pour la Société canadienne du cancer au cours du **Rasage de têtes des Policiers contre le cancer** de 2005, qui a eu lieu le samedi 28 mai. Les policiers contre le cancer sont la pierre angulaire de l'activité de financement du Service de police de Winnipeg et de la Winnipeg Police Association depuis 1997. Le programme local a eu un succès éclatant, ayant recueilli la somme de 268 000 \$ depuis sa création en 1997. Au moins 13 agents et agentes ont pris part à cette activité chaque année.
- Le 1^{er} mai, un temps exceptionnellement froid, le grésil, la neige et les vents cinglants ont bien pu bloquer le chronomètre officiel, mais ils n'ont pu refroidir l'enthousiasme des participants au **semi-marathon du SPW**. L'événement a eu lieu grâce au concours de 100 bénévoles et de 1 040 coureurs inscrits,



Activités de collecte de fonds de nos membres

dont 110 étaient des membres du Service de police. Neuf cent dix-huit coureurs se sont rendus au fil d'arrivée. Cet événement a permis de recueillir plus de 30 000 \$ pour le programme Policiers contre le cancer, une campagne de financement nationale entreprise pour la Société canadienne du cancer afin d'intensifier la lutte contre cette maladie mortelle.

- Les membres de l'Unité de soutien communautaire, Division 11, ont recueilli 5 000 \$ en bourses d'études à l'occasion de leur 6^e tournoi de golf annuel qui a eu lieu le 12 septembre. Grâce à cette activité, une bourse d'études de 1 000 \$ a été accordée à la fin de l'année scolaire à un élève de chacune des écoles du secteur de l'Unité de soutien communautaire (Daniel McIntyre, Gordon Bell et Argyle). Les bourses d'études sont accordées afin de rendre hommage aux membres du Service de police tombés et blessés. Les bénéficiaires sont choisis par le comité des prix de chaque école en fonction de critères compatibles avec les valeurs du SPW. Pour être admissibles, les diplômés doivent s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire et donner un exemple d'engagement envers la collectivité, d'honnêteté, d'intégrité, de confiance, de respect, de responsabilité et d'excellence.
- Les meilleurs joueurs de curling des services de police du Canada se sont rassemblés à Winnipeg du 12 au 19 mars pour le championnat de curling de la police canadienne. L'équipe de l'Ontario a survécu à l'attaque des détenteurs du titre, Équipe-Canada, par un score de 7 à 4. Ce tournoi célèbre cette année son 50^e anniversaire. En effet, c'est à Winnipeg qu'il a débuté en 1956. Cet événement a recueilli 12 500 \$ pour les Jeux olympiques spéciaux du Manitoba.



Le SPW bénéficie de l'engagement généreux des bénévoles

Si d'une part les membres du SPW sont fiers de se dévouer au service de la collectivité, d'autre part ils bénéficient énormément de l'appui des bénévoles qui ne font pas partie du Service.

Grâce à eux, nous pouvons exercer nos fonctions plus efficacement.

En 2005, le Programme d'aide aux victimes a bénéficié de l'aide de 54 bénévoles qui ont passé 10 000 heures à établir des contacts avec 8 100 victimes de crimes.

La Section d'aide aux victimes fournit à ces dernières les renseignements sur leur cas à chaque étape de l'enquête et elle les aide à résoudre les problèmes que le crime a suscité pour eux. Récemment, la Section a élargi son

mandat en venant en aide aux personnes touchées par des événements soudains et tragiques.

En 2005, les 105 membres de l'Unité du bénévolat communautaire ont consacré 16 771 heures aux citoyennes et citoyens de Winnipeg et au Service.

Les bénévoles communautaires œuvrent à nos sept Centres de services de police, à trois de nos postes de district, ainsi qu'à l'Immeuble de la sécurité publique. Ils aident la collectivité et le Service à résoudre les problèmes et les préoccupations des quartiers.



Formation de l'Association SPW – Forces canadiennes

Le SPW a joui d'une longue et fructueuse association avec les Forces canadiennes, étant donné que plusieurs de nos membres sont actuellement des réservistes ou l'ont été.

L'association du Service de police de Winnipeg et des Forces canadiennes a été formée afin de favoriser cette relation spéciale et le dîner régimentaire inaugural a eu lieu le vendredi 22 avril.

Les plans de l'Association comprennent la désignation d'une fin de semaine chaque année au cours de laquelle les membres peuvent se réunir pour échanger des idées et profiter de cours de formation et d'exposés utiles aux membres qui œuvrent à la fois dans le Service et dans les Forces canadiennes.



L'Association de la Force aérienne du Canada a nommé l'agent de police Claude Dasylya du SPW, ci-dessus à gauche, réserviste de l'air pour cette année.



Prix et distinctions

- **L'Unité de protection intégrée des enfants contre l'exploitation (PIECE) du Manitoba** s'est vu décerner le prix prestigieux du **Porte-étendard de l'Unité de Citation du Commissaire pour service exceptionnel présenté par le commissaire de la GRC, M. Giuliano Zaccardelli**. Le prix reconnaît le dévouement, l'esprit d'innovation et le zèle inlassable que les 10 membres actuels de l'Unité, les anciens membres et les membres à la retraite ont déployé dans le but de protéger les enfants du Manitoba et du Canada contre le fléau de la pornographie juvénile. L'Unité, composée de membres du SPW, de la GRC et du Service de police de Brandon, a mené des enquêtes sur plus de 250 plaintes déposées pour pornographie juvénile; dont plusieurs ont entraîné des accusations et des arrestations. C'est seulement la troisième fois que ce prix prestigieux est décerné. Le dernier cas reconnu a été l'intervention massive lors de l'écrasement d'un avion Swissair, vol 111, le 2 septembre 1998, près de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse.
- **L'Ordre du Mérite des corps de police** a été conféré à **l'agent Richard Kosowan** à Ottawa par Son Excellence, la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada. Avec le **surintendant retraité Bill Evans**, il est le deuxième membre du SPW à avoir eu l'honneur de recevoir ce prix depuis sa création en octobre 2000. Sa Majesté la Reine a approuvé la création de l'Ordre comme moyen de reconnaître le mérite remarquable et le service exceptionnel des membres des services de police canadiens.
- **Les agents Nicholas Leone et Leon DeCaire ont reçu le Prix d'excellence en matière d'application de la loi** au cours d'un banquet spécial donné par la province. Le Prix d'excellence en matière d'application de la loi est décerné aux agentes et aux agents qui se sont distingués dans l'exercice de leurs fonctions et auprès de la collectivité. Les récipiendaires du prix sont choisis par un comité de sélection communautaire. L'agent Leone a été reconnu comme étant le grand spécialiste du Manitoba sur les gangs. L'agent DeCaire a été reconnu pour avoir remis sur pied le programme de patrouilles pédestres bénévoles d'Osborne Village.
- Le SPW a reçu un prix pour l'appui qu'il a accordé à la communauté noire et caraïbe de Winnipeg au cours de la **24^e cérémonie annuelle d'attribution des prix communautaires du Manitoba** organisée par le Comité de promotion de l'histoire des Noirs. Ce prix rend hommage au Service pour ses antécédents exceptionnels au chapitre de l'équité en matière d'emploi et pour son empressement à entretenir d'excellentes relations de travail avec la collectivité.
- **Le 23 mars, le Conseil de liaison des Forces canadiennes** a décerné le **Prix d'excellence provincial** au SPW au cours d'une cérémonie spéciale tenue au Quartier général de la Division aérienne 1 du Canada à Winnipeg en reconnaissance du soutien qu'il a accordé aux membres qui servent dans la Force de réserve du Canada.

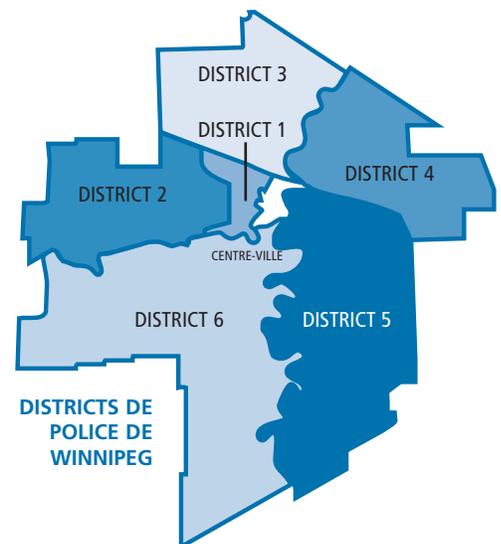


Infractions au *Code criminel*¹

	Totaux de la ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg		District 1	
	Total	Affaires classées	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total ⁹	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total	Écart entre 2004 et 2005 en %
CRIMES CONTRE LES PERSONNES^{2,3}							
Homicides	25	96 %	-26 %	3	-40 %	9	-10 %
Tentatives de meurtre	12	89 %	20 %	0	NC	2	100 %
Agressions sexuelles ⁴	672	37 %	0 %	49	-55 %	215	-10 %
Autres infractions d'ordre sexuel ⁴	22	41 %	-42 %	1	-88 %	6	-57 %
Voies de fait ⁴	6 088	68 %	5 %	584	5 %	2 005	9 %
Enlèvements ⁴	24	50 %	71 %	0	-100 %	7	40 %
Vols qualifiés ⁴	1 836	34 %	15 %	258	4 %	658	4 %
Total	8 679	58 %	6 %	895	-3 %	2 902	6 %
CRIMES CONTRE LES BIENS⁵							
Introductions par effraction ⁴	7 202	20 %	-4 %	299	-25 %	1 405	-15 %
Tentatives de vol de véhicule	4 086	2 %	-11 %	150	-12 %	634	4 %
Vols de véhicules	7 754	5 %	-11 %	370	-3 %	1 463	7 %
Nombre total de vols de véhicules automobiles ⁴	11 840	4 %	-11 %	520	-6 %	2 097	6 %
Vols de plus de 5 000 \$ ⁴	378	14 %	64 %	38	9 %	79	65 %
Vols de moins de 5 000 \$ ⁴	18 934	13 %	-14 %	2 265	-17 %	4 646	-12 %
Recels	626	98 %	34 %	90	76 %	206	82 %
Fraudes ⁴	1 388	42 %	10 %	133	-51 %	328	-16 %
Incendies criminels ⁴	318	20 %	-45 %	9	-70 %	87	-43 %
Méfais ⁴	19 556	3 %	13 %	1 252	-2 %	3 865	13 %
Total	60 242	11 %	-4 %	4 606	-14 %	12 713	-2 %
AUTRES CRIMES							
Prostitution	187	97 %	38 %	0	-100 %	92	30 %
Armes à feu et armes offensives	507	73 %	25 %	53	20 %	178	32 %
Autres infractions au <i>Code criminel</i> ^{4,6}	6 008	73 %	-32 %	633	-64 %	1 922	-45 %
Total	6 702	74 %	-28 %	686	-62 %	2 192	-41 %
TOTAL GÉNÉRAL	75 623	21 %	-6 %	6 187	-24 %	17 807	-9 %
Superficie totale (en km carrés)	475,20			3,30		14,22	
Total des demandes d'intervention ⁷							
Interventions sur demande et ponctuelles ⁸	150 376					44 063	

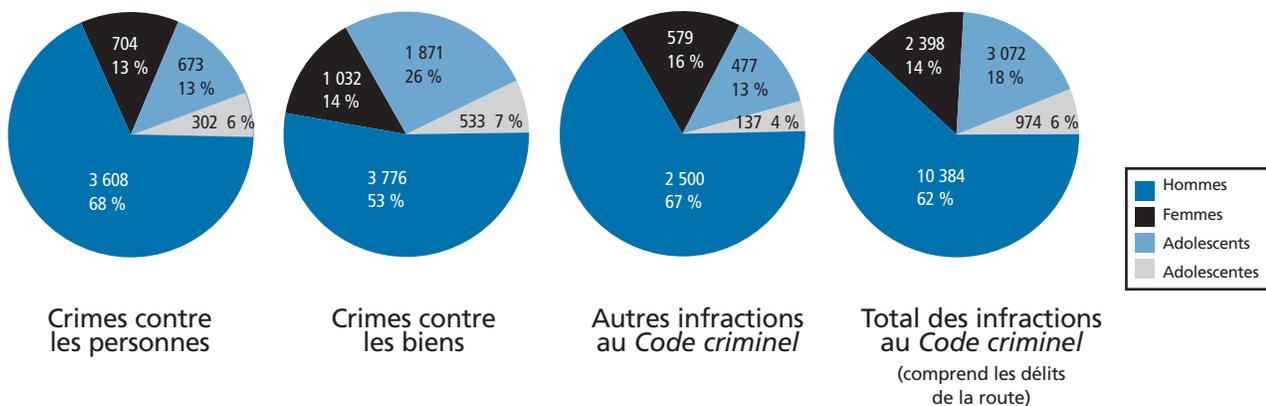
NC = Non calculable

- Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg (SPW) a mis en place de nouveaux systèmes de gestion des relevés judiciaires et de coordination assistée par ordinateur. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2004 avec celles des autres années.
- Les totaux correspondent au nombre de victimes de crimes de violence, à l'exclusion des vols qualifiés.
- Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les personnes sont un échantillonnage des crimes de violence ayant fait au moins une victime.
- Comprend les tentatives de vol et les vols commis.
- Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les biens sont un échantillonnage des crimes dont la cible est un bien.
- Autres infractions au *Code criminel* s'entend notamment des rapt d'enfants, des prises d'otages, du harcèlement criminel, des menaces, de la production et de la distribution de pornographie juvénile, des explosifs causant la mort ou des lésions, de la négligence criminelle et autres infractions connexes causant la mort, des complots en vue de commettre un meurtre, de la violation de la liberté sous caution, des perturbations de la paix publique, de la violation des conditions de probation, des outrages à la pudeur, de la contrefaçon de espèces et d'autres infractions.
- Le total des demandes d'intervention ne figurera plus dans le rapport annuel du Service de police de Winnipeg à cause de la mise en œuvre de nouveaux systèmes informatiques en 2004, nécessitant l'utilisation de nouvelles méthodes de collecte des données.
- Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.
- Les statistiques du centre-ville de Winnipeg sont comprises dans les totaux du district 1.
- Comprend les personnes contre lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect soit traité autrement.



District 2		District 3		District 4		District 5		District 6	
Total	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total	Écart entre 2004 et 2005 en %	Total	Écart entre 2004 et 2005 en %
1	-75 %	8	-38 %	3	0 %	2	NC	2	-50 %
1	NC	8	33 %	1	0 %	0	NC	0	-100 %
61	-9 %	165	20 %	87	10 %	64	23 %	80	-18 %
3	50 %	5	-55 %	3	-25 %	2	NC	3	-57 %
524	5 %	1 658	17 %	694	-19 %	476	-9 %	731	7 %
0	NC	10	67 %	3	50 %	1	0 %	3	NC
130	-12 %	475	28 %	206	47 %	155	38 %	212	13 %
720	0 %	2 329	19 %	997	-8 %	700	2 %	1 031	5 %
697	-24 %	2 000	23 %	1 074	0 %	743	-7 %	1 283	-9 %
465	-13 %	1 423	-17 %	631	-13 %	399	17 %	534	-18 %
902	-17 %	2 494	-16 %	1 129	-14 %	666	-1 %	1 100	-16 %
1 367	-15 %	3 917	-17 %	1 760	-14 %	1 065	5 %	1 634	-17 %
73	52 %	69	138 %	49	113 %	34	36 %	74	28 %
2 578	-25 %	3 559	-7 %	2 482	-18 %	2 152	-7 %	3 517	-17 %
68	-6 %	146	34 %	93	69 %	49	17 %	64	-16 %
222	27 %	227	15 %	182	-4 %	188	27 %	241	54 %
26	-49 %	101	-41 %	24	-66 %	37	-27 %	43	-48 %
2 129	-7 %	4 751	18 %	2 579	2 %	2 262	20 %	3 970	25 %
7 160	-17 %	14 770	1 %	8 243	-9 %	6 530	4 %	10 826	-3 %
5	NC	90	41 %	0	-100 %	0	NC	0	NC
55	22 %	137	40 %	55	25 %	39	5 %	43	-7 %
587	-20 %	1 428	-19 %	709	-35 %	535	-29 %	827	-14 %
647	-17 %	1 655	-14 %	764	-33 %	574	-27 %	870	-14 %
8 527	-16 %	18 754	1 %	10 004	-11 %	7 804	1 %	12 727	-3 %
65,11		65,28		63,72		110,65		156,22	
14 989		34 791		20 475		15 307		20 751	

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL – PERSONNES ACCUSÉES¹⁰



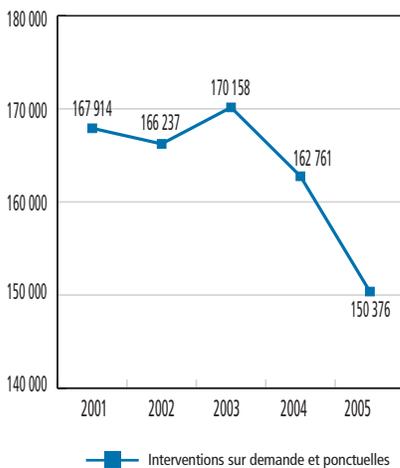
Véhicules automobiles – Délits de la route^{1,6}

	Nbre de personnes accusées	Écart entre 2004 et 2005 en %
Conduite dangereuse ayant causé la mort	1	-50 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	9	-25 %
Conduite dangereuse	69	68 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	25	-64 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	0	-100 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	13	-13 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	565	-17 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	11	-74 %
Infractions aux règles de la circulation ⁵	S.O.	S.O.

Violence familiale²

	Totaux – 2005	Pourcentages
Nombre total de demandes d'intervention ³	15 890	
Nombre total de cas de violence familiale ⁴	2 692	
Nombre total de cas – les deux sont accusés	86	
Personnes accusées		
Hommes	2 114	84 %
Femmes	349	14 %
Adolescents	34	1 %
Adolescentes	21	1 %
Nombre total de personnes accusées 2 518		
Accusations portées		
Hommes	3 538	86 %
Femmes	480	12 %
Adolescents	64	2 %
Adolescentes	34	1 %
Nombre total d'accusations portées 4 116		

DEMANDES D'INTERVENTION^{1,7}



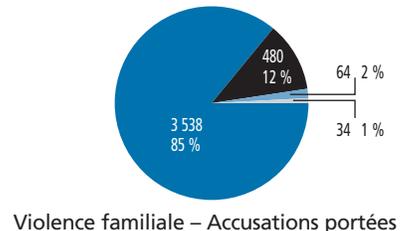
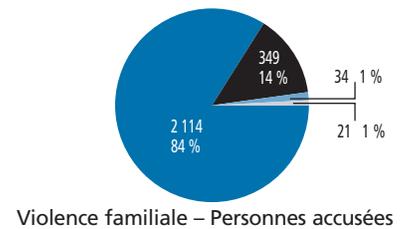
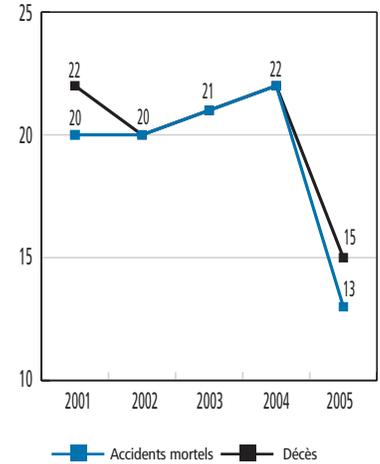
- Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg (SPW) a mis en place de nouveaux systèmes de gestion des relevés judiciaires et de coordination assistée par ordinateur. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2004 avec celles des autres années.
- Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.
- Comprend uniquement les cas de violence familiale où il y a eu violation d'une ordonnance d'un tribunal.

5 PRINCIPAUX TYPES D'INTERVENTION (SUR DEMANDE ET PONCTUELLES)

Individus suspects	6 831
Plaintes de délit de la route	8 396
Perturbations de l'ordre	9 862
Arrêts d'automobilistes	15 689
Cas de violence familiale	15 890

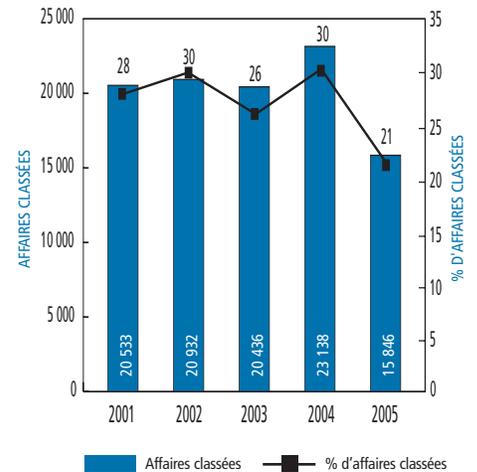
- Comprend les interventions qui peuvent être réglées sans recours à une arrestation.
- Les infractions aux règles de la circulation ne sont pas disponibles à cause de la mise en œuvre de nouveaux systèmes informatiques.
- La Direction du stationnement de Winnipeg a remplacé le Service de police de Winnipeg dans ses fonctions de surveillance du stationnement en novembre 2005. Les infractions au stationnement ne figureront plus dans le rapport annuel du Service de police de Winnipeg puisqu'elles relèvent maintenant de la Direction du stationnement de Winnipeg.

ACCIDENTS MORTELS DE LA ROUTE



■ Hommes ■ Femmes ■ Adolescents ■ Adolescentes

TAUX D'AFFAIRES CLASSÉES¹



- Le total des demandes d'intervention ne figurera plus dans le rapport annuel du Service de police de Winnipeg à cause de la mise en œuvre de nouveaux systèmes informatiques en 2004, nécessitant l'utilisation de nouvelles méthodes de collecte des données.

Dotation en personnel

COÛT DES SERVICES DE POLICE PAR PERSONNE

(au 31 décembre 2004)

Population ¹	650 100
Rapport policier/résidents	1/539
Dépenses de fonctionnement ²	127 029 425,95 \$
Coût par personne	195,40 \$

¹ Prévisions démographiques de Statistiques Canada pour 2005, fondées sur les résultats du recensement.

² Dépenses payées par les recettes fiscales.

CONTINGENT DE 2005

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	18
Sergents-chefs	24
Sergents	88+1 *
Sergents de patrouille et sergents-détectives	163+6 *
Agentes et agents	930+62 *
Membres non assermentés	331+2 **
Nombre total de membres	1 560

* Postes rémunérés par d'autres organismes, dont :

- 1 – sergent (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 4 – sergents de patrouille (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 1 – sergent-détective (Unité mixte des produits de la criminalité)
- 1 – agent ou agente de police (Unité mixte des produits de la criminalité)
- 1 – sergent-détective (agent de surveillance des armes)
- 12 – agents et agentes de police (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 40 – agents et agentes de police (accord de financement provincial)
- 6 – agents et agentes de police de l'Unité des vols d'autos (rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba)
- 3 – agents et agentes de police de la Section de liaison avec les écoles du nord de la ville

** Postes du personnel rémunérés par d'autres organismes

- 1 – technicien en identification de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba)
- 1 – commis de catégorie A de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba)

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POLICE (chiffres réels) (au 31 décembre 2005)

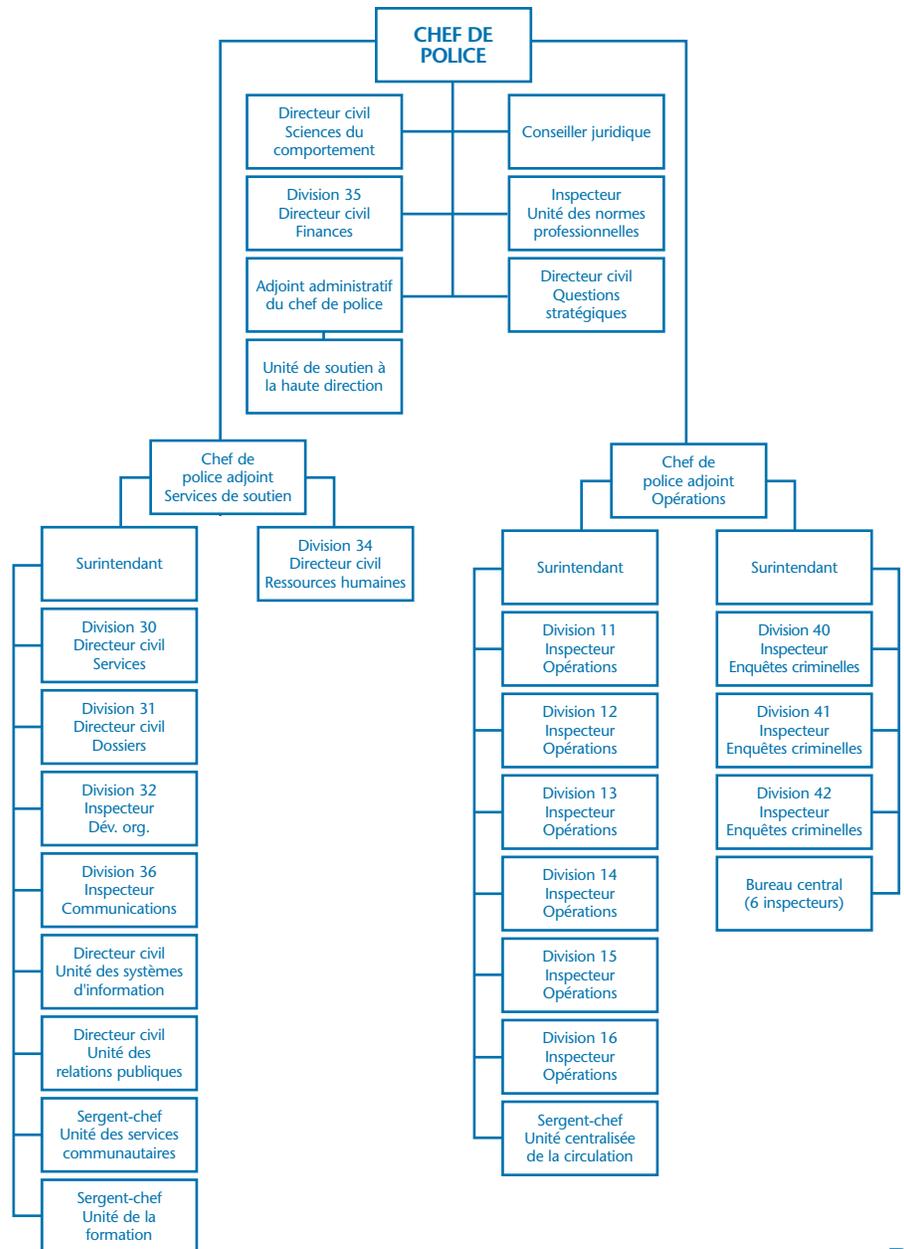
Blancs	948
Autochtones	134
Noirs	23
Philippins	4
Indien oriental	1
Asiatiques	25
Autres	22
Hommes	1 070
Femmes	170

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU PERSONNEL (chiffres réels) (au 31 décembre 2005)

Blancs	315
Autochtones	22
Philippins	4
Noirs	3
Asiatiques	9
Autres	5
Hommes	74
Femmes	284

Note : Ces chiffres tiennent compte des emplois partagés, des emplois occasionnels et des surnuméraires. Ces données statistiques sont fondées sur la déclaration volontaire des employés.

La Division des ressources humaines est autorisée à demander l'origine ethnique ou la race, mais n'oblige pas les employés à fournir ces renseignements. Par conséquent, le pourcentage réel des minorités pourrait être plus élevé que celui indiqué puisque les employés qui choisissent de ne pas déclarer leur origine ethnique ou leur race sont comptés parmi les blancs.



UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES – ENQUÊTES LANCÉES EN 2005

Décisions	TOTAL
Justifiées	6
Interrompues	2
Disculpée	0
Infraction réduite	0
Non justifiées	6
Non fondées	10
Officieuses	8
Opinion de la Couronne – aucune accusation	5
Justifiée – aucune accusation	0
Renseignements seulement	21
Abandonnées	9
En suspens	55
Renvois au commandant de la division	*20
Nombre total d'enquêtes	122

* Les renvois au commandant de la division ne constituent pas des enquêtes menées par l'UNP et ne sont pas compris dans le nombre total d'enquêtes.

SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG



IMMEUBLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
CASE POSTALE 1680
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 2Z7

www.winnipeg.ca/police